

Organisme :	Assemblée générale de la CEPE
Date :	20 – 26 septembre 2012
Agenda	18
Document :	Libres pour l'avenir – Une responsabilité pour l'Europe
Thème :	Message de l'Assemblée générale à propos de la situation actuelle en Europe
Responsable :	Conseil de la CEPE

Proposition de décision

L'Assemblée générale adopte le texte :

« Libres pour l'avenir – Une responsabilité pour l'Europe »

Libres pour l'avenir – Une responsabilité pour l'Europe

Prise de position de l'Assemblée générale

La Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) a tenu sa septième Assemblée générale à Florence du 20 au 26 septembre 2012. Elle s'est donc réunie à un moment où le processus d'union européenne connaît une profonde crise : une crise dont les effets sur les hommes et les femmes, la société, la démocratie et l'intégration européenne dépassent toutes les estimations. C'est dans ce contexte que l'Assemblée générale s'adresse aux Églises membres de la CEPE et à l'opinion publique européenne.

« Libres pour l'avenir » : telle était la devise de la septième Assemblée générale de la CEPE tenue à Florence. Si cette liberté existe, c'est grâce au réconfort apporté par Dieu en Jésus-Christ. Le message de Jésus-Christ fonde la confiance et rend libre pour un service responsable dans le monde. Les Églises protestantes d'Europe se sont donc engagées, par la Concorde de Leuenberg, à agir de concert pour la justice sur terre et la paix entre les hommes et entre les peuples. « Il est nécessaire, en conséquence, qu'ils [les chrétiens] recherchent avec d'autres hommes des critères rationnels appropriés et qu'ils participent à l'application de ceux-ci » (Concorde de Leuenberg, 11).

Dans la crise que connaît actuellement l'Europe, beaucoup de gens ont peur du proche avenir. Le chômage, la baisse des revenus, la diminution des prestations sociales, les mesures d'économie des gouvernements dans le financement des biens d'utilité publique et la pauvreté croissante frappent de nombreuses personnes. Dans beaucoup de pays, le taux de chômage des jeunes est extrêmement élevé. Les gens descendent dans la rue, poussés par une profonde inquiétude quant à leur existence et par l'absence de toute perspective.

L'Assemblée générale de la CEPE est consciente de l'inanité des réponses simplistes et sait qu'il n'existe pas de voie royale pour sortir de la crise, tant l'économie et la finance européennes et l'économie mondiale sont imbriquées. De même tient-elle à témoigner son respect pour les personnes engagées dans l'action politique, qui subissent une très forte pression et doivent assumer le poids d'une lourde responsabilité envers l'avenir, et tient-elle aussi à les assurer de son intercession.

En Europe, mais aussi dans le monde entier, le fossé se creuse entre les pauvres et les riches. La crise ne fait pas des victimes dans la seule Europe : elle en fait aussi dans d'autres régions du globe. Mais l'aune à laquelle il faut mesurer les propositions de solution et les décisions, c'est leur capacité à venir en aide aux personnes et aux collectivités touchées, à maintenir le processus d'union européenne et à favoriser la solidarité au niveau mondial.

Cette crise profonde a de multiples causes et de multiples effets. L'Assemblée générale considère que les aspects suivants sont particulièrement importants :

Avoir le courage de la vérité

La foi chrétienne vit de l'expérience de la libération par la vérité, selon la promesse biblique : « La vérité fera de vous des hommes libres » (Jean, 8,32). Confiantes dans cette promesse,

les Églises de la CEPE ont la conviction que la vérité sur l'ampleur et les conséquences de la crise qui frappe actuellement l'Europe est non seulement supportable, mais peut même avoir un effet libérateur. Il ne sera pas possible d'aménager de nouvelles marges de manœuvre et de nouvelles perspectives sans le *courage de la vérité*. L'Assemblée générale aimerait donc encourager les responsables politiques et économiques, et tout autant les citoyennes et les citoyens d'Europe à affronter les vérités, fussent-elles fâcheuses.

Le courage de la vérité libère de l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas d'autre choix que les stratégies politiques actuelles. Il peut y avoir en effet des situations où l'on ne voit qu'une seule solution. Mais il existe aussi une idéologie de la solution unique qui est le contraire de la vérité et de la liberté. Elle recèle le risque de galvauder la liberté pour l'avenir. Un aveu de perplexité ou d'incertitude, en politique, n'est pas un signe de faiblesse, mais de force. Ce serait là précisément un moyen de raffermir la confiance en la politique, sans laquelle le projet européen est condamné à l'échec. Il faudra du temps pour sortir de la crise. Il s'agit donc d'aménager des espaces de liberté pour le façonnement d'une société plus juste, solidaire et pacifique.

Mais l'appel à la vérité et à l'honnêteté s'adresse aussi aux Églises elles-mêmes, qui ne sont pas à l'écart de la société, de la politique et de l'économie, mais en sont des acteurs parmi d'autres. L'Assemblée générale invite donc ses Églises membres à affronter sans complaisance la réalité de leur propre implication dans la crise. C'est la condition de la crédibilité de la parole qu'elles adresseront aux autres.

Renforcer la démocratie

Par les décisions qu'elle oblige à prendre, la crise soumet *la démocratie et les procédures démocratiques* à une pression énorme. Il est apparu le sentiment que les décisions ne sont plus prises par les parlements, les gouvernements ou les institutions européennes, mais par les marchés financiers. Les gens ont de plus en plus l'impression d'être devenus le simple objet de décisions qui leur échappent. Cette situation est en partie imputable aux options politiques des dernières décennies, qui ont libéralisé le secteur financier et l'ont soustrait au contrôle des pouvoirs publics.

L'Assemblée générale a la conviction que la crise ne pourra être efficacement et durablement surmontée qu'au prix de l'application et du renforcement des procédures démocratiques et d'une transparence aux différents niveaux étatiques en Europe. La participation et la codécision sont, selon la conception protestante, des éléments fondamentaux pour la cohabitation en Europe.

Prendre en considération les conséquences sociales

Dans les stratégies appliquées jusqu'à présent pour résoudre la crise, il n'est pas tenu compte suffisamment *des conséquences et des préjudices sociaux* qu'elles entraînent. La priorité donnée aux programmes d'économie et à l'assainissement des finances publiques, aussi nécessaire et souhaitable que ce dernier puisse être, a eu à court terme des conséquences sociales désastreuses dans les pays concernés.

L'Assemblée générale se félicite de la décision prise par le Conseil européen en juin 2012, d'instituer un programme de croissance et d'emploi doté de 120 milliards d'euros prélevés

sur les fonds structurels de l'Union européenne, mais regrette que les conséquences sociales ne soient toujours pas prises en compte, de manière systématique, dans les décisions politiques, comme le stipule pourtant la clause sociale du traité même de l'Union européenne (art. 9 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Ce fossé est particulièrement manifeste dans la gouvernance économique de l'Union européenne, qui a été développée justement au cours des deux dernières années et qui met nettement l'accent sur les économies et l'assainissement des finances publiques, en reléguant à l'arrière-plan les objectifs de politique sociale. Or l'objectif défini dans le Traité de l'Union européenne, à savoir « une économie sociale de marché hautement compétitive » (art. 3.3 du Traité sur l'Union européenne) présuppose une gouvernance économique prenant en considération autant les besoins économiques que les besoins sociaux.

Appliquer une politique fiscale équitable

Par comparaison avec les programmes d'économie et l'assainissement des finances publiques, l'importance de la *politique fiscale* est trop peu prise en compte. L'Assemblée générale rappelle que nos sociétés et nos États vivent des impôts et de la solidarité de tous et que tous les citoyens et citoyennes sont tenus de concourir au bien commun. La crise a montré une nouvelle fois, par exemple, au vu du taux élevé de chômage des jeunes, à quel point il est nécessaire que les pouvoirs publics investissent dans l'ensemble du domaine de la formation.

La conviction des chrétiens est que le plus fort peut fournir et supporter davantage que le plus faible. Une plus forte imposition des hauts revenus et des grosses fortunes – éventuellement limitée à une période déterminée – ou une redevance unique perçue sur les hauts revenus et les grosses fortunes paraissent être un moyen approprié de parvenir à une plus juste répartition du fardeau de la crise. Il convient en outre de sanctionner rigoureusement l'évasion et la fraude fiscales et de développer ou de renforcer l'efficacité de l'administration fiscale.

Règlementer le marché financier

La crise financière et économique et l'endettement public ont des causes différentes d'un État à l'autre. Les causes propres à chaque nation doivent être analysées et supprimées. Une politique d'endettement est immorale si elle porte atteinte gravement aux ressources d'existence des générations futures. Il ne faut cependant pas oublier que la crise d'endettement actuelle est pour une bonne part une conséquence de la crise du *marché financier* : le sauvetage des banques touchées, en plus des programmes conjoncturels, des baisses des rentrées fiscales et de l'augmentation des dépenses sociales dans tous les États en crise sans exception, a été la cause d'une augmentation de la dette publique dans des proportions jusqu'alors inimaginables. Il paraît donc aller de soi qu'une importance décisive doit être accordée à la réglementation du marché financier et des banques, pour le bon développement non seulement de l'Union européenne, mais de l'Europe entière.

La conception protestante établit un lien indissociable entre liberté et responsabilité. Il faut donc rétablir dans l'économie financière le principe d'un rapport entre risque et responsabilité à assumer. Le secteur financier et les bénéficiaires de la crise doivent prendre une plus

grande part dans le règlement de la crise. Il n'est pas admissible qu'il y ait à chaque fois privatisation des bénéfices et socialisation des pertes !

De plus, le secteur financier et bancaire a besoin d'une surveillance efficace et dotée des moyens de s'imposer, et d'une règle de conduite éthique. L'imposition des transactions financières, prévue avec la participation du plus grand nombre d'États possible, est une étape concrète dans cette direction. Il en va de même de la création d'une union bancaire européenne régie par des règles communes et placée sous une surveillance commune.

Éviter un repli sur le nationalisme

La crise a ravivé la méfiance de beaucoup de gens à l'encontre des institutions européennes. Les tendances nationalistes et populistes ont le vent en poupe dans de nombreux pays. Or il faut se garder de confondre droit à l'autodétermination nationale et préservation d'intérêts nationaux légitimes d'une part, et d'autre part nationalisme poussant à la concurrence et à l'hostilité entre les peuples et à la répression des minorités ethniques. C'est précisément contre le *nationalisme* du XIX^e siècle et ses effroyables prolongements au XX^e qu'est né le processus d'union européenne. Les Églises protestantes – qui pour certaines avaient de profondes implications nationalistes – sont donc associées à ce processus et elles le soutiennent. L'Assemblée générale renvoie pour cela à l'étude de la CEPE « Kirche – Volk – Staat – Nation / Church – People – State – Nation », de 2001.

Soumettre notre système économique à un examen critique

Au-delà des questions brûlantes de l'actualité, les chrétiens sont nombreux à se demander si la crise ne doit pas être aussi l'occasion d'une réflexion approfondie sur un système économique qui mesure le surcroît de bien-être principalement à la croissance économique et à l'extension des principes de l'économie de marché à tous les domaines de l'existence. L'Assemblée générale prendra connaissance avec gratitude des ébauches de solution et des discussions qui se tiendront dans les Églises et les communautés sur de possibles manières différentes de vivre et de pratiquer l'économie, ainsi qu'elle l'a arrêté et présenté lors de sa session dans l'étude « Défendre la justice » (« Tretet ein für Gerechtigkeit »). Il ne s'agit pas ici d'abandonner les principes de l'économie sociale de marché. Mais cette forme d'économie, selon la conception protestante, n'est pas seulement un mode d'organisation économique : elle est aussi une règle fondée sur des valeurs. Ce dont il s'agit plutôt, c'est un changement de cap menant à plus d'équité dans le partage, à la garantie d'un travail sûr et de qualité, à un système social stable, à la mise à disposition des biens communs selon les besoins et, ce qui n'est pas l'aspect le moins important, à une pratique économique durable et respectueuse de la Création.

Promouvoir l'idée d'une Europe solidaire

L'Union européenne a fourni jusqu'ici une importante contribution à la paix, à la justice et au bien-être dans l'équité en Europe. Ce sont là des objectifs que la CEPE s'engage elle aussi à poursuivre. Elle souhaite renforcer les partenariats entre Églises et communautés et la solidarité entre elles à travers toute l'Europe. En ces temps-ci tout particulièrement, les partenariats ecclésiastiques et la collaboration œcuménique ont une grande importance pour

la cohabitation en Europe et pour l'entente et la cohésion au cœur de la crise. Les défis que lance le XXI^e siècle – comme la mondialisation, le changement climatique, le changement démographique, les mutations de l'économie mondiale ou le processus de transformation dans les régions voisines de l'Europe – exigent une Europe libre et unie dont la disposition à la solidarité ne s'arrête pas aux frontières des États et étend ses effets au-delà de ses propres confins.